

Oprag

Mise en place d'un bureau d'embauche pour les dockers

MSM

Libreville/Gabon

LA mesure d'interdiction d'exportation des grumes décrétée en 2009 avait porté un coup rude à la profession. Après une lutte acharnée pour la reconnaissance de leurs droits, les dockers du Gabon ont désormais un statut bien défini, encadré dans une activité professionnelle reconnu (enfin) par la loi. Le Groupement professionnel des aconiers du Gabon (GPAG), le syndicat

des entreprises de manutention et l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) ont procédé, 1er juillet dernier, au Port d'Owendo, à l'inauguration des locaux du Bureau de gestion de la main d'œuvre docker. Une zone géographique de sélection et d'affectation journalières sur des chantiers de manutention de marchandises des travailleurs temporaires du secteur portuaire communément désignés « docker ». La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Transports, Ernest

Mpouho, du directeur général de l'Oprag, Rigobert Ikambouyat Ndeka, et des représentants des entreprises portuaires. « Le rêve, conséquence induite par le mouvement d'humeur de la main d'œuvre temporaire du port d'Owendo suite à la mesure gouvernementale d'interdire l'exportation des grumes en 2009 et des négociations qui s'en ont suivies entre les ministères du Travail, des Transports, avec le syndicat des Aconiers et le collectif de la main d'œuvre temporaire se traduit aujourd'hui en

acte palpable », s'est réjoui Ernest Mpouho. De manière pratique, le Bureau de gestion est le préposé commun des entreprises de manutention, affiliées au syndicat patronal indiqué plus haut. En ce sens que cette structure agit pour le compte de ces entreprises pour tous les actes de gestion des travailleurs dockers, à savoir : Le recrutement et la délivrance de la carte professionnelle de docker temporaire ; la fixation du nombre de dockers selon les besoins des entreprises de manutention ; la mise à

disposition des entreprises, de la main d'œuvre docker journalière selon les besoins exprimés ; la gestion administrative et sociale des dockers, et leur paie. Mais le bureau aura également pour mission la prise en charge sociale des travailleurs dockers. Celle-ci se traduit, par l'immatriculation du salarié et le versement des cotisations sociales d'une part à la CNSS, avec son pendant qu'est l'accès à la pension vieillesse en fin d'activité professionnelle ; et d'autre part à la CNAMGS indui-

sant le bénéfice de l'assurance maladie et des allocations familiales, au même titre que tous les salariés nationaux du secteur privé. « Comme on le voit, cet ambitieux projet devenu réalité mérite un accompagnement de tous dans sa maturation et son développement. En effet, il est appelé ; non seulement à améliorer les conditions de travail et de vie des dockers, mais aussi à revaloriser de nombreux emplois occupés exclusivement par les nationaux », a souligné le directeur général de l'Oprag.

Secteur bancaire/BGFIBank Cameroun

Elle financera la construction des stades de Douala et Yaoundé

Willy NDONG

Libreville/Gabon

D'un montant de 24 milliards de francs, ce prêt représente la contrepartie camerounaise à la construction du complexe sportif de "Japoma", situé à Douala, et dont le stade, d'une capacité de 50 000 places, abritera les rencontres de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football que le Ca-

meroun abritera en 2019. BGFIBank Cameroun apportera également une contribution similaire pour la réalisation du complexe d'Olembe, à Yaoundé.

LE ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a reçu instruction de signer, dans les tout prochains jours, un accord de prêt d'un montant de 24 milliards de francs avec la filiale camerounaise du Groupe BGFIBank. Ce prêt, représentant 15% du coût



Le groupe bancaire gabonais BGFIBank se positionne, plus que jamais, dans la sous-région, comme un acteur majeur de développement.

global du projet, rémunéré à hauteur de 6,5%, servira à construire le complexe sportif de "Japoma", situé à Douala, et dont le stade, d'une capacité de 50 000 places, abritera les rencontres de la Can-2019. Situé à l'entrée est de Douala, le complexe sportif de "Japoma" sera construit par l'entreprise turc Yenigün Construction Industry, sur financement principal de Türk Eximbank, la banque turque d'import-export. Ce complexe comportera un stade olympique couvert de-

vant accueillir des matchs de la Coupe d'Afrique des nations de 2019. Il intègre aussi deux terrains d'entraînement, une piscine olympique, des courts de tennis, des parkings et espaces paysagers, ainsi qu'une annexe de l'Académie nationale de football. BGFIBank apportera également la contrepartie locale - et dans le même pourcentage - au financement du complexe sportif d'Olembe, au nord de Yaoundé, qui sera réalisé par l'italien Piccini pour un coût de 163 milliards de francs.

ADDAX PETROLEUM OIL & GAS GABON

ADDAX PETROLEUM OIL AND GAS GABON INC. (appelé ci-après "Addax") opère plusieurs concessions pétrolières au Gabon.

Dans le cadre de la fourniture d'un Rig de Forage et des services associés, Addax invite les entreprises intéressées, à déposer leur dossier en vue d'une pré-qualification.

Ces prestations sont divisées en trois lots suivants :

- A : Fourniture d'un Rig
- B : Services de Forage
- C : Logistique associée

Les sociétés pourront souscrire pour tout ou une partie des lots en indiquant clairement leur choix dans leur dossier de pré-qualification. Ce dossier devra comprendre au minimum les pièces et justificatifs suivants :

1. Expérience dans la fourniture des produits/services demandés ;
2. Informations détaillées sur leur personnel et leurs équipements disponibles ;
3. Informations sur leur situation financière: les 3 derniers bilans comptables ;
4. Fiche Circuit;
5. Attestation d'assurance;
6. Certificat d'imposition en cours de validité
7. Attestation pour soumission (CNSS);
8. Statuts de l'entreprise ;
9. Nom et fonction de la personne de contact pour cet appel d'offre ;
10. Toute autre information utile.

Il est à noter que tous les coûts engagés dans la phase de pré-qualification sont à la charge exclusive des sociétés participant à cet exercice. Seules les entreprises pré-qualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux prestations sus indiquées. En outre, ces derniers devront s'enregistrer dans le système de gestion des fournisseurs d'Addax (VMS).

Afin d'initier le processus de pré-qualification VMS, les sociétés intéressées doivent s'inscrire par le biais du site internet www.addaxpetroleum.com, cliquer sur "Working with us" puis "Become a vendor" et suivre le processus. Les fournisseurs déjà enregistrés sur VMS sont priés de mentionner leur code fournisseur dans leur demande de pré-qualification.

Des informations détaillées sur les services et les équipements recherchés seront fournies dans le dossier d'appel d'offres.

Cette annonce ne constitue pas un engagement de la part d'Addax d'octroyer un quelconque marché à un contractant et/ou à des contractants, sous-contractants ou agents associés. En conséquence, aucune réclamation et/ou demande de compensation à Addax ne pourra être faite auprès d'Addax et/ou à l'un de ses partenaires, de la part des sociétés pré-qualifiées. Addax se réserve le droit, à son entière discrétion, de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication.

DATE LIMITE
Seules les entreprises fournisseurs ayant fournies leurs documents de pré-qualification avant le **22 juillet 2016 à 12h00**, date de fin de l'annonce, seront inclus dans le processus de pré-qualification.

Tous les documents de pré-qualification doivent être placés dans une enveloppe cachetée et scellée portant la mention suivante: « demande de pré-qualification pour la fourniture des services de Forage », faisant référence à cette annonce, et adressée à :

Directeur des Contrats et des Achats
Addax Petroleum Oil & Gas Gabon Inc
BP 452, Zone Industrielle OPRAG, Port Gentil, Gabon